



## AVIS

AT.23.54.AV

Révision des plans de secteur de NIVELLES et WAVRE-JODOIGNE-PERWEZ visant l'inscription d'une zone d'activité économique mixte en extension de la zone d'activité économique du « Parc de l'Alliance » et de compensations à BRAINE L'ALLEUD et COURT-SAINT-ETIENNE – Analyses préalables et rédaction du rapport sur les incidences environnementales (phase 1)

Avis adopté le 19/06/2023

## **DONNEES INTRODUCTIVES**

### Demande :

- *Initiateur :* Ideal Times SA
- *Demandeur :* Gouvernement wallon
- *Auteur du RIE :* Aries Consultants
- *Autorité compétente :* Gouvernement wallon

### Avis :

- *Référence légale :* D.VIII.30 du Code du développement territorial (CoDT)
- *Date de réception du dossier :* 3/05/2023
- *Délai de remise d'avis :* /
- *Portée de l'avis :* Observations et suggestions sur les analyses préalables et la rédaction du rapport sur les incidences environnementales (RIE)
- *Audition :* 13/06/2023

### Projet :

- *Localisation & situation au plan de secteur :* En extension de la zone d'activité économique du « Parc de l'Alliance »
  - zone agricole, zone d'espaces verts. Concernant la compensation : Court-Saint-Etienne, en zone d'aménagement communal concerté
- *Affectation(s) proposée(s) :* Zone d'activité économique mixte et zone d'espaces verts
- *Compensation(s) :* zone agricole et zone forestière

### Brève description du projet et de son contexte :

Cette demande de révision vise l'inscription au plan de secteur d'une zone d'activité économique mixte (20,12 ha) et d'une zone d'espaces verts (3,71 ha) en extension de la zone d'activité économique du « Parc de l'Alliance » à Braine l'Alleud en lieu et place d'une zone agricole et d'une zone d'espaces verts. Le périmètre proposé est délimité par le parc de l'Alliance, le ring Ro et la ligne de chemin de fer L124 Bruxelles-Charleroi. Ce projet est localisé à côté de la future halte du RER « Braine l'Alliance ».

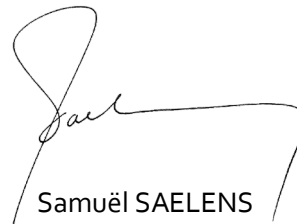
Le projet vise également l'inscription, à titre de compensation, d'une zone agricole (19,49 ha) et d'une zone forestière (1,56 ha) en lieu et place d'une partie de la ZACC « Notre-Dame aux Sabots », sur le territoire communal de Court-Saint-Etienne.

**AVIS**

**Le Pôle Aménagement du territoire a pris connaissance de l'évolution des analyses préalables et de la rédaction du rapport sur les incidences environnementales (phase 1) relatives à l'avant-projet de révision des plans de secteur de NIVELLES ET WAVRE-JODOIGNE-PERWEZ visant l'inscription d'une zone d'activité économique mixte en extension de la zone d'activité économique du « Parc de l'Alliance » et de compensations à BRAINE L'ALLEUD et COURT-SAINT-ETIENNE.**

Le Pôle valide cette première phase du rapport sur les incidences environnementales (RIE) qui justifie le projet au niveau socio-économique et qui comporte l'ensemble des éléments pertinents. L'analyse des sites alternatifs permet également d'approuver la localisation du projet. Il demande toutefois de compléter cette partie du RIE par une validation des besoins à une échelle plus large que le Brabant wallon, notamment par rapport aux zones limitrophes toutes proches.

Enfin, lors de la seconde phase du rapport d'incidences sur l'environnement (RIE), il demande d'analyser la compatibilité des compensations planologiques proposées, et plus particulièrement le périmètre « est » de 1,56 hectares, avec le projet de schéma de développement du territoire et la délimitation des centralités qui y sont proposées sur le territoire de Court-Saint-Etienne.



Samuël SAELENS  
Président